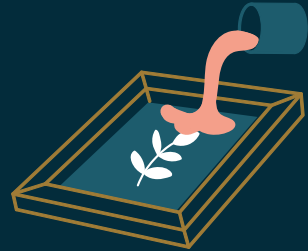


F O R M A T I O N

P R O F E S S I O N N E L L E

S E R I G R A P H I E



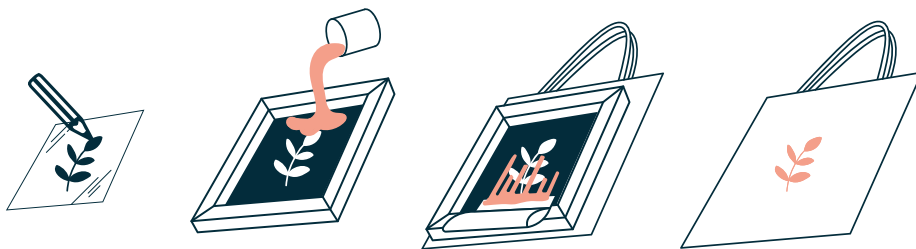
Unique
en
serie

L'ATELIER

Unique en Série est un atelier de sérigraphie et un studio de design textile ouvert depuis 2010. Organisme de formation agréé sous le n° 82691228769 auprès du préfet de région Rhône-Alpes.

L'atelier est équipé en sérigraphie manuelle sur table avec des encres à eau (Oekotex, sans solvant, compatible Label Bio) pour des impressions sur supports naturels : textile naturel, papier, bois, cuir, pierre, etc.

Idéalement situé dans les pentes de la Croix-Rousse à Lyon, l'atelier profite d'une dynamique de quartier créative.



L'ÉQUIPE

Notre équipe pédagogique confirmée vous accompagnera dans votre projet.

Issues de formations techniques et artistiques, avec une expérience professionnelle dans l'industrie textile en mode, ameublement et graphisme, Alexandra et Marine sauront vous guider pour mener à bien votre formation.

FORMATION PROFESSIONNELLE

SÉRIGRAPHIE

Qualiopi
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La sérigraphie est une technique d'impression qui permet de reproduire un motif en tirage unique ou en série. Ce médium fonctionne comme un pochoir amélioré à travers lequel l'encre passe pour venir se déposer sur le support.

OBJECTIFS

Apprentissage de la sérigraphie artisanale afin d'atteindre un niveau professionnel.

A la théorie, s'ajoute la pratique :

Des formateurs qualifiés, à votre écoute, vous proposent des formations sur mesure en adéquation avec vos projets professionnels pour répondre au mieux à vos attentes et aux demandes de vos clients.

+ Formation financée par votre organisme paritaire collecteur agréé (OPCA).

● PUBLIC

Pas de pré-requis nécessaire. Toute personne ayant envie d'acquérir le savoir-faire de la sérigraphie. Engagement pour une accessibilité pour tous.

● DURÉE et TARIFS

De 1 à 14 jours, inscription toute l'année selon votre emploi du temps : formation individuelle et sur-mesure. Des programmes adaptés selon vos rythmes professionnels et vos objectifs personnels. Tarif sur devis selon programme.

● MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques, démonstrations, mise en oeuvre technique.
Supports de cours, exercices pratiques et évaluation des compétences.

● MATÉRIEL

Mise à disposition du matériel technique et des supports d'impression. Vous pouvez également apporter vos propres supports.

OÙ ET COMMENT

DEMANDER UN FINANCEMENT ?

- Si vous êtes à la Maison Des Artistes :
 - Contactez l'AFDAS et consultez le parcours ci contre
- Si vous êtes suivi par Pôle emploi :
 - Contactez votre conseiller et demandez l'aide individuelle de formation (AIF).
- Si vous êtes dans une autre situation :
 - Trouvez votre organisme de financement (OPCA) grâce au code NAF / APE de votre entreprise. Assurez-vous que votre OPCA prend en charge des formations non qualifiantes et non diplômantes.



Et surtout, n'hésitez pas à nous contacter, nous vous aiderons pour simplifier vos démarches !

PARCOURS DE FINANCEMENT MAISON DES ARTISTES

Indépendant,
inscrit à la
Maison des
Artistes



1

Contactez votre interlocuteur
pour un financement :
www.AFDAS.com

2

Télécharger et compléter le PDF
« Demande de financement »
sur le site de l'Afdas

3

Unique
en
série

Organisme de formation agréé
Délivre 1 devis + 1 programme

4

Planning
de formation
selon vos disponibilités

5

Réception
du courrier d'accord
de financement Afdas

6

Votre formation
peut commencer !

BIENVENUE
Unique en Série
41 rue Burdeau
69001 LYON

INFORMATIONS PRATIQUES

Métro

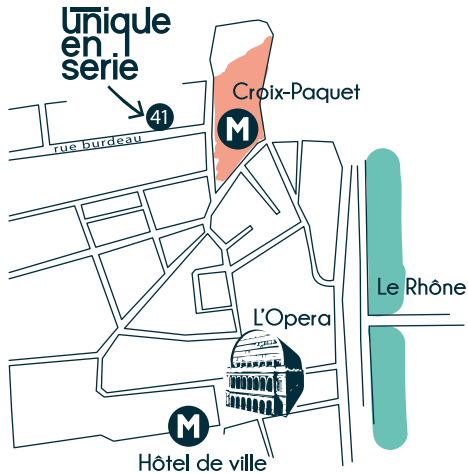
 Arrêt Croix Paquet

 Arrêt Hôtel de Ville

Bus

Arrêt Hôtel de Ville



04 72 27 82 17

41 Rue Burdeau 69001 LYON

unique.en.serie@gmail.com

www.unique-en-serie.com

CERTIFICAT

LABEL QUALITE SYSTEME atteste que

UNIQUE EN SERIE

Numéro de NDA : 82691228769

A été certifié conformément

Au Référentiel National Qualité

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

*Décret n°2019-564 du 6 juin 2019 à la qualité des actions de la formation professionnelle
Décret n°2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences
Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du Code du Travail
Ordonnance n° 2020-387 du 1er avril 2020 portant mesures d'urgence en matière de formation professionnelle
Guide de lecture du Référentiel national qualité publié sur le site du Ministère de Travail
Décret n° 2020-894 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle
Arrêté du 7 décembre 2020 portant prolongation de la dérogation temporaire autorisant la réalisation d'un audit initial à distance
Arrêté du 30 décembre 2021 fixant la date limite de financement transitoire pour les organismes en cours de certification avant le 1^{er} janvier 2022
et prolongeant les audits initiaux à distance jusqu'au 30 juin 2022*

Portée de la Certification :

Catégorie d'action concernée	Adresses du ou des sites
Actions de formation	41 RUE BURDEAU 69001 LYON

Numéro de certificat : RNQ-21/09/1194-1

Date de début du cycle de certification 07/02/2022

Date de fin du cycle de certification : 06/02/2025

Le : 07/02/2022

Le président

M. Joseph BUSCAINO

Le représentant de l'entreprise

Mme Alexandra VALLOD

